Ces heures de réunion d'information syndicale sont à déduire des heures annualisées (animations pédagogiques, réunions, APC).

Ecole :
A
le
A Monsieur/Madame L'Inspecteur/trice de la circonscription
Objet : réunion d'information syndicale
Monsieur/Madame L'Inspecteur/trice

Les enseignants soussignés ont l'honneur de vous informer qu'ils participeront à la réunion d'information syndicale du 19 novembre 2014 à Colombes organisée par SUD Education 92 et la CGT Educ'action 92, conformément aux articles 4 et 5 du décret numéro 82-447 du 23 mai 1982.

Veuillez accepter, Monsieur/Madame L'Inspecteur/trice, l'expression de notre attachement au service public d'éducation.

Nom	Prénom	A déduire de la réunion du	Signature